



égende	
Périmètre d'agglomération	
Zones selon la loi modifiée ACDU 2004, régime 2004	
Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:	
Zones d'habitation:	
Zones d'habitation 1	
Voir tableau en bas	
Zones d'habitation 2	
Voir tableau en bas	
Zones mixtes:	
Zones mixtes à caractère central	
Zones mixtes à caractère urbain	
voir tableau en bas	
Zones de bâtiments et d'équipements publics	
Zones d'activités économiques	
Zones industrielles:	
Zones industrielles	
Zones spéciales	
Zones destinées à rester libres:	
Zones agricoles	
Zones forestières	
Zones de jardin familial	
Zones de loisirs sans séjour	
Zones de parc	
Zones d'isolement et de transition	
Anciennes exploitations minières à ciel ouvert	
Zones superposées:	
Zones de secteurs sauvegardés	
Zones soumises à un plan directeur	
Zones de servitudes urbanisation	
Couloirs pour projets ferroviaires	
Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives (à titre indicatif):	
Zones protégées d'intérêt national	
Zones protégées d'intérêt communautaire et international - Réseau Natura2000	
Sites et monuments et ensembles classés	
Zones industrielles à caractère national	
Zones d'activités économiques à caractère régional	
Zones inondables imposées par voie de règlement grand-ducal (05.02.2015 - HQ(100)	
Zones inondables imposées par voie de règlement grand-ducal (05.02.2015 - HQ(Extrem)	
Sites archéologiques	
Le réseau de circulation (à titre indicatif):	
Autoroute	
Routes nationales (RN)	
Chemins repris (CR)	
Ligne ferroviaire protégée	
Lignes ferroviaires	
Piste cyclable	
Projets routiers	
Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructure techniques (à titre indicatif):	
Antenne téléphonique mobile	
Arrêts autobus	
Bassin rétention	
Gare	
Réservoir d'eau	
Source captée	
Station de transformation	
Épuration	
loi modifiée ACDU 2004, régime 2011	
Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:	
Zone mixte urbaine - régime 2011	
Zones de bâtiments et d'équipements publics	
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:	
Délimitation du degré d'utilisation du sol	
Zones superposées:	
Zone de servitude urbanisation	
Zone de servitude urbanisation type «Cours d'eau»	
Couloir pour projets de mobilité douce	
Habitat d'espèces art 17/20 loi PN	
Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales ou réglementaires spécifiques relatives:	
à la protection des sites et monuments nationaux	
Zones selon la loi modifiée ACDU 2004, régime 2017	
Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:	
Zone d'habitation 1	
Zone d'habitation 2	
Zone mixte urbaine centrale	
Zone mixte urbaine	
Zones superposées:	
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»	
Zone de servitude urbanisation	
Zone de servitude urbanisation «Coulee verte 1»	
Zone de servitude urbanisation «Coulee verte 2»	
Secteur et éléments protégés d'intérêt communal	
Secteur protégé de type «Environnement construit»	
Construction à conserver	
Fond de plan:	